



Questions. Le CFIE – l'association éditrice de cette lettre – a été créé il y a maintenant 25 ans. En un quart de siècle, **beaucoup de choses ont été faites** du point de vue de la responsabilité élargie des entreprises et de l'investissement responsable. Plusieurs constats peuvent être établis. Tout d'abord, les acteurs engagés ont investi tous les terrains d'action possibles : expertises spécialisées très pointues, actions juridiques, activisme actionnarial, consommation responsable, partenariats, etc. D'autre part, les thèmes d'intervention sont de plus en plus nombreux, les protagonistes s'en emparent de plus en plus rapidement, et ce, dans la plupart des pays. Cela confère à la RSE la dimension globale qui lui revient. En un quart de siècle, et malgré la crise, la production de richesse mondiale par habitant a progressé de 40 % en dollar constant. Pour autant, pour des centaines de millions de personnes, **les préoccupations et les difficultés de toute nature ne semblent pas reculer**. Est-ce dû à un niveau de discernement plus élevé ? À l'importance du passif qu'il nous incombait d'apurer ? Aux résistances qui ne manquent pas de se manifester lorsqu'une mue radicale s'impose ?

CONTEXTES

Législations : égalité, Argentine

Une loi argentine va favoriser, dans les faits, l'accès à l'emploi des personnes transgenres

Le 24 juin 2021, les sénateurs argentins ont voté à une écrasante majorité (55 voix positives, une négative et six abstentions) en faveur d'une [loi](#) visant à **garantir un emploi aux personnes travesties, transsexuelles et transgenres**. Cette loi complète et entérine le [décret](#) 721/2020 du 4 septembre 2020 qui réservait 1 % des emplois du secteur public aux personnes transgenres. De plus, pendant un an (deux pour les petites et moyennes entreprises), la législation accordera des incitations fiscales et des prêts bonifiés aux entreprises privées qui embaucheront des personnes trans.

Cette loi devrait changer la vie de cette communauté. Car, bien que l'Argentine soit l'un des pays les plus progressistes sur cette question, **les individus trans vivent souvent dans la pauvreté et sont victimes de discrimination**. Des données collectées en 2017 pour la ville autonome de Buenos Aires indiquaient, par exemple, que les femmes transgenres et travesties mouraient à 32 ans, en moyenne, à la suite de violences et d'exclusion sociale, politique, structurelle et économique. En 2018, l'Uruguay a également introduit un quota de 1 % des effectifs réservés aux personnes trans dans le secteur public. Plus récemment, des mesures visant à améliorer les perspectives d'emploi pour elles ont été annoncées au Brésil et au Bangladesh ([IE n° 347](#)).

Législations : GES, pollution, Bangladesh, énergie

Le Bangladesh confirme sa volonté de renoncer aux centrales à charbon

Le Bangladesh possède l'un des plus importants portefeuilles de projets de centrales à charbon au monde. Il constitue un **débouché essentiel pour des pays** comme la Chine, qui y exportent leurs technologies. Au cours de l'été 2020, le ministre bangladais de l'Énergie et des Ressources minérales, Nasrul Hamid, avait annoncé qu'il prévoyait de réviser les vingt-neuf projets de centrales encore

planifiés ([IE n° 327](#)), à l'exception de trois d'entre eux (Rampal, Matarbari et Payra, les trois centrales à charbon en voie d'achèvement).

Le 28 juin 2021, Mohammad Hossain, directeur général de Power Cell, l'agence de régulation de l'énergie dépendant du ministère de l'Énergie, a déclaré que **le gouvernement avait décidé d'annuler les projets de construction de dix centrales**. Il a ajouté que, lorsque le Bangladesh a défini son plan directeur énergétique en 2010, le charbon était bon marché et la meilleure option après le gaz. Mais la chute spectaculaire des coûts de l'énergie solaire et la baisse des prix du gaz naturel ont changé la donne.

Actuellement, 8 % de l'énergie électrique du Bangladesh est générée par le charbon, plus de la moitié provient du gaz naturel et 3,5 % seulement de sources renouvelables. **Le pays prévoit de porter cette part à 40 % d'ici 2041**. Bien que les émissions de gaz à effet de serre du Bangladesh soient minimales par rapport à celles des pays développés, le pays semble vouloir prendre part lui aussi à la lutte contre le changement climatique. En effet, il fait partie des pays les plus exposés aux influences du changement climatique : tempêtes extrêmes, inondations, élévation du niveau de la mer. Pour les organisations militantes locales, les difficultés croissantes à obtenir des financements et à souscrire des assurances pour de nouvelles centrales à charbon pourraient également avoir joué un rôle dans la décision.

Études : climat, énergie

Chute spectaculaire des coûts des énergies renouvelables en vingt ans

L'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA) a publié son [rapport](#) sur les [coûts de production des énergies renouvelables](#) en 2020 (*Renewable power generation costs in 2020*). Entre 2000 et 2020, **la capacité de production en énergie renouvelable dans le monde a été multipliée par 3,7**. Par ailleurs, les coûts ont fortement diminué, et ce, grâce à des technologies en constante amélioration, des économies d'échelle, des chaînes d'approvisionnement compétitives et les progrès techniques réalisés par les développeurs.

Entre 2010 et 2020, les coûts de l'électricité produite à partir de l'énergie solaire photovoltaïque à échelle industrielle ont chuté de 85 %, ceux de l'énergie solaire thermique à concentration ont baissé de 68 %, de l'éolien terrestre de 56 % et de l'éolien *offshore* de 48 %. L'analyse montre que des centrales à charbon d'une capacité totale de 800 GW pourraient être remplacées par des panneaux solaires photovoltaïques et des éoliennes terrestres. **Leur remplacement réduirait l'ensemble des coûts d'exploitation annuels de 32 milliards de dollars et les émissions de CO₂ d'environ 3 gigatonnes**. L'étude s'appuie sur l'analyse de quelque 20 000 projets de production d'énergie renouvelable dans le monde et sur les données résultant de 13 000 enchères et accords d'achat d'électricité.

Législations : biodiversité, Argentine, agroalimentaire. La salmoniculture est considérée comme une **catastrophe écologique**. Parmi les principaux problèmes associés aux fermes d'élevage de saumons, on peut citer : l'infestation des poissons par des parasites ; la transmission de ces parasites aux populations sauvages (ce qui entraîne leur réduction et, en parallèle, celle de leurs prédateurs) ; la libération dans les océans de quantités considérables d'excréments ; l'utilisation excessive de pesticides et d'antibiotiques ; la prolifération de certaines algues, etc. De plus, les saumons d'élevage doivent être nourris avec des compositions à base de poissons qui sont parfois pêchés dans des conditions sociales douteuses. Le 30 juin 2021, **l'Assemblée législative de la province de Terre de Feu (Argentine) a approuvé à l'unanimité le projet de loi prohibant l'élevage et la production de salmonidés en Terre de Feu**. C'est la première fois au monde qu'une décision d'une telle ampleur est prise. Cette loi a été accueillie avec une

grande satisfaction par les populations autochtones du Chili voisin, deuxième producteur mondial de saumon d'élevage, qui y voient une opportunité pour appuyer leurs demandes visant à mieux réguler cette industrie, voire à l'interdire dans certaines zones, comme la réserve nationale de Kawésqar.

OUTILS, ANALYSES

Études : égalité, communication, textile

Égalité entre les sexes et écoblanchiment : le secteur de la mode doit nettement progresser

Le secteur de la mode est sous la surveillance du monde associatif depuis plusieurs décennies. Les questions qui font l'objet de **controverse**s sont nombreuses : conditions de travail dans la sous-traitance, pollution des cours d'eau, exploitation des ressources, bien-être animal, surconsommation et utilisation des matériaux synthétiques, altération de l'image de la femme, émissions de gaz à effet de serre, etc. Le 29 juin 2021, la World Benchmarking Alliance (WBA) a ajouté un nouvel angle d'observation en publiant le premier benchmark comparant les plus grandes entreprises du secteur sur **le thème de l'égalité entre les sexes**. Pour réaliser son classement de 35 d'entre elles, l'organisation s'est appuyée sur un **référentiel constitué de 7 domaines, 34 critères et 106 questions**. L'analyse repose à la fois sur des informations publiques et confidentielles. Le score moyen attribué aux 35 sociétés est très décevant (29 points sur 100). Adidas, VF Corp (The North Face, Timberland, Vans...) et Gap sont les trois seules marques à comptabiliser plus de 50 points. Trois sociétés françaises ont été introduites dans le classement : [Kering](#) (9^e position), [LVMH](#) (19^e) et [Decathlon](#) (24^e).

Les analystes constatent **l'existence d'écarts notables entre le discours des entreprises et leurs actes**. Ainsi, moins d'un tiers des 35 entreprises analysées ont dispensé à leur personnel une formation sur la violence et le harcèlement, tandis que trois marques uniquement ont pris des mesures pour combler les écarts de rémunération entre les sexes. De leur côté, les associations de solidarité soulignent **l'inefficacité des démarches volontaires** engagées par les firmes. L'industrie du vêtement, qui emploie plus de 60 millions de personnes dans le monde – principalement des femmes –, fait régulièrement l'objet d'alertes pour des faits d'exploitation dans le travail et pour harcèlement sexuel. La pression exercée par les marques sur les fournisseurs pour qu'ils livrent des articles rapidement et à moindre coût alimente cette exploitation. Cette tendance, remarquée depuis de très nombreuses années, a été exacerbée par la crise sanitaire.

L'observation peut aussi porter sur la problématique de l'écoblanchiment. Ainsi, le 30 juin 2021, la fondation de droit néerlandais Changing Markets a publié une [étude](#) dans laquelle elle a passé en revue les sites Internet de 12 des plus grandes sociétés de mode européennes intervenant sur le marché britannique, parmi lesquelles les françaises LVMH et Gucci. Les résultats montrent que les messages se rapportant à 39 % des 4 028 articles examinés comportaient des assertions liées au développement durable telles que « recyclé », « écologique », « à faible impact » ou « durable ». Le rapport a donc vérifié si ces affirmations étaient conformes au nouveau [projet de lignes directrices](#) de l'autorité de la concurrence britannique (Competition and Markets Authority – CMA) visant à éviter l'écoblanchiment. Les conclusions sont inquiétantes : **59 % des références environnementales identifiées peuvent être qualifiées de « non fondées » et « trompeuses »**. En bas de classement, on trouve H&M, Asos et Marks & Spencer, dont respectivement 96 %, 89 % et 88 % des allégations contreviennent aux futures lignes directrices. Les groupes Zara et Gucci montrent la plus faible part d'écarts entre le message et la réalité.

Opinions : climat. Les pays et les entreprises représentant les deux tiers de l'économie mondiale se sont désormais engagés à atteindre la **neutralité carbone d'ici le milieu du siècle**. Mais ces engagements sont-ils crédibles et/ou réalistes ? La question a été posée au cours d'un [webinaire](#) organisé lors de la 3^e London Climate Action Week (LCAW) qui a rassemblé 247 événements digitaux du 26 juin au 4 juillet 2021. Pour les intervenants (climatologues, universitaires, militants), **il existe de bons objectifs « net zéro », mais aussi des mauvais et des horribles**. Un plan crédible suppose de prendre des mesures dès maintenant pour réduire la consommation de combustibles fossiles, de fixer des objectifs stricts bien avant l'échéance de 2050 et de réaliser des rapports d'étape annuels. Trop peu d'acteurs se sont engagés dans cette voie. À la place de cela, de nombreux plans reposent sur des mécanismes de compensation de carbone ou des technologies naissantes dont l'efficacité n'a même pas encore été évaluée. Au lieu de se concentrer sur les objectifs de 2050, la première question à poser aux entreprises devrait porter sur leurs projets pour l'année en cours.

ENGAGEMENT

Associations : pollution, Serbie, Suisse, construction

Une ONG suisse accuse Holcim de polluer en toute impunité une localité serbe

L'association suisse Public Eye a publié une étude le 2 juillet 2021 dans laquelle elle accuse le géant de matériaux de construction Holcim (anciennement LafargeHolcim) de **polluer la localité de Beočin en Serbie**. L'ONG souligne que l'entreprise utilise du coke de pétrole, un combustible très polluant, pour faire fonctionner ses fours, mais qu'elle a aussi recours, depuis 2018, à l'incinération de déchets médicaux, de pneus de voiture et de plastiques. Une analyse des émissions a été réalisée fin 2019 par l'inspection régionale pour la protection de l'environnement. Cette analyse a montré que **les valeurs légales de certaines substances nocives étaient très largement dépassées**. C'est le cas du dioxyde de soufre ou de l'ammoniac.

L'association note également que le taux de mortalité par cancer de cette localité de quelque 7 000 habitants est plus élevé que la moyenne nationale. Le rapport de l'inspection régionale a été transmis au procureur compétent. **Cependant, aucune procédure n'a, pour l'heure, été ouverte, et aucune sanction n'a été prononcée à l'encontre de l'entreprise**. Un [reportage](#) du journaliste serbe Milorad Ivanovic explique les raisons de cette impunité. Dans le contre-projet à l'initiative populaire pour des multinationales responsables rejetée en novembre dernier ([IE n° 334](#)), très édulcoré par rapport aux attentes des promoteurs de l'initiative, le ciment n'est pas couvert par la nouvelle obligation de diligence raisonnable.

Associations : Climat, justice, États-Unis, hydrocarbures

Plainte pour publicité trompeuse, nouvelle arme des ONG contre les sociétés énergétiques ?

Le 15 juin 2021, Lina Khan, une avocate de 32 ans, a prêté serment en tant que présidente de l'autorité de la concurrence étatsunienne, la Federal Trade Commission (FTC). L'information est d'importance puisque, désormais, **la FTC, dont trois des cinq commissaires sont démocrates, est présidée par une représentante de ce parti**. Pour les organisations de protection de l'environnement, cela ouvre des opportunités d'action inédites. Selon elles, cette nouvelle configuration pourrait appuyer la promesse de Joe Biden d'utiliser tous les leviers à la disposition du gouvernement pour encourager une action rapide sur le changement climatique.

En mars dernier, trois associations environnementales (Global Witness, Greenpeace et Earthworks) ont déposé une **plainte contre Chevron auprès de la FTC pour publicités trompeuses**. Les groupes environnementaux ont déclaré dans la plainte que malgré les publicités de Chevron vantant son investissement dans les énergies renouvelables, la société n'a affecté que 0,2 % de ses dépenses annuelles d'investissement – environ 26 millions de dollars – à des sources d'énergie à faible teneur en carbone. Ce type de plainte se multiplie également en dehors des États-Unis. L'année dernière, **l'autorité italienne de la concurrence a infligé une amende** de 5 millions d'euros à la compagnie énergétique Eni SpA pour des publicités affirmant que son diesel était « vert » et qu'il améliorerait l'environnement. **Et l'organisme de surveillance de la publicité britannique a confirmé une plainte** en 2019 pour une publicité du géant norvégien de l'énergie Equinor Asa qui suggérait que le gaz était une source d'énergie « *à faible émission de carbone* ».

ENTREPRISES

Cultures : Australie, mines

Nouvelles révélations sur la destruction de matériaux ancestraux par Rio Tinto en Australie

Le 24 mai 2020, le groupe minier anglo-australien Rio Tinto détruisait la grotte [Juukan](#) en Australie, un **site ancestral sacré datant de 46 000 ans**. Cet événement avait conduit son directeur général, Jean-Sébastien Jacques, de même que plusieurs hauts dirigeants du groupe, à démissionner et son président à ne pas briguer un nouveau mandat. Le 25 juin 2021, un groupe aborigène a fait de nouvelles révélations dans le cadre d'une enquête gouvernementale. Les autochtones accusent Hamersley Iron, une filiale de Rio Tinto, d'avoir autorisé que **des centaines d'artéfacts culturels aborigènes vieux de 18 000 ans** récupérés dans sa mine de minerai de fer de Marandoo (dans le parc national de Karijini) soient **mis en décharge** dans les années 1990. Ils lui reprochent également de ne pas en avoir avoué la destruction aux propriétaires traditionnels aborigènes.

Hamersley Iron a obtenu l'autorisation d'exploiter la mine en 1992. Les propriétaires traditionnels avaient alors organisé une enquête de six jours au cours de laquelle des ossements, de l'art rupestre, des arbres cicatrisés, des carrières de pierre et des lieux « *d'importance culturelle exceptionnelle* » avaient été identifiés. Ils avaient finalement demandé que l'exploitation de la mine ne soit pas poursuivie tant que des fouilles plus approfondies n'avaient pas été réalisées. La requête n'avait pas été acceptée. Sur les sites identifiés, Rio Tinto avait confié les travaux de prélèvement des artéfacts à une société d'ingénierie privée qui en avait expédié la majeure partie à l'université Charles Darwin (anciennement université du Territoire du Nord). **C'est en 1995 qu'une partie de ces matériaux ont accidentellement été mis en décharge par l'université**. Une grande quantité de ceux restants a été éliminée deux ans après, avec l'approbation de Rio Tinto. Aucune donnée, aucune photographie ou aucun document ne subsiste de ces matériaux détruits. Ce n'est que bien plus tard que les « anciens » ont découvert par hasard les faits.

Climat : Corée du Sud, énergie. DB Insurance, Hana Insurance, Hanwha General Insurance et Hyundai Marine & Fire Insurance, quatre des principales compagnies d'assurance non-vie sud-coréennes, ont déclaré le 22 juin 2021 **qu'elles cesseraient de couvrir des projets de centrales électriques à charbon**. Cet engagement comprend leur construction et leur exploitation. DB Insurance a ajouté qu'elle retirerait progressivement sa protection aux centrales à charbon actuellement en

exploitation. Cette annonce fait suite aux pressions exercées par un réseau d'associations nommé Korea Beyond Coal, qui plaide pour une élimination complète du charbon en Corée d'ici 2030.

Biodiversité : France, énergie. Officiellement annoncée par Total en [avril 2015](#), la transformation de son site de [La Mède](#) en bioraffinerie a rapidement suscité les protestations des associations écologistes. Les ONG dénonçaient un projet qui, en important de considérables quantités d'huiles végétales (notamment de l'huile de palme), allait **favoriser la déforestation** (déforestation importée). Dans une interview accordée le 5 juillet 2021 au journal *La Provence*, Patrick Pouyanné, président de TotalEnergies, a révélé que **son groupe cesserait d'utiliser de l'huile de palme dans son usine de La Mède et ses autres installations à partir de 2023**. Dans cette interview, il reconnaît que les agrocarburants à base d'huiles végétales n'ont pas d'avenir, du fait de leur impact sur les terres agricoles et les espaces naturels. Les associations demandent que le groupe renonce également à l'utilisation d'huile de soja. Quelques jours auparavant, le 2 juillet, l'association Transport & Environnement avait publié un [rapport](#) dans lequel elle indiquait que la directive européenne sur les énergies renouvelables (RED) introduite en 2010 avait probablement provoqué indirectement **la destruction de 4 millions d'hectares de forêts entre cette date et 2020**. En effet, cette politique a stimulé la demande de biodiesel issu de cultures bon marché, comme l'huile de palme et de soja, qui proviennent essentiellement d'Asie et d'Amérique du Sud. L'ONG réclame que l'Union élimine progressivement le soutien à tous les agrocarburants végétaux d'ici 2030.

Bien-être animal : Canada, textile. À l'occasion des assemblées générales annuelles, l'association PETA (People for the Ethical Treatment of Animals) pose régulièrement des questions écrites aux sociétés françaises de la mode. L'ONG leur demande si elles envisagent d'abandonner **l'usage des peaux exotiques et des fourrures animales** dans leurs collections. Jusqu'à présent, les firmes semblent peu sensibles à l'appel de l'association. Pour autant, certaines maisons prennent des engagements. Le 24 juin 2021, le groupe **Canada Goose**, spécialiste des manteaux d'hiver haut de gamme, **a ainsi annoncé qu'il renonçait à l'utilisation de fourrure pour ses manteaux**. L'entreprise était dénoncée depuis plusieurs années pour recourir à la fourrure de coyote dans ses parkas.

Évaluation, formations : banques. Quatre banques européennes se sont jointes à la Harvard Business School et à l'Impact Institute installé à Amsterdam pour créer, d'ici 2022, un [protocole permettant d'évaluer les influences sociales et environnementales de leurs activités de crédit](#). Les banques impliquées sont ABN Amro (Pays-Bas), Danske Bank (Danemark), DBS (Singapour) et UBS (Suisse). Le groupe de travail (Banking for Impact working group) s'appuiera sur la Weighted Accounts Initiative, lancée en 2019 par Harvard. Parallèlement, la banque HSBC a récemment déclaré qu'elle s'associait au plus important organisme de formation britannique aux métiers bancaires, le Chartered Banker Institute, pour **former ses employés aux bonnes pratiques en matière de développement durable**. Plus de 500 employés vont bénéficier d'une adaptation en ligne du programme d'apprentissage [Green and Sustainable Finance](#) de l'institut pour accroître leur expertise afin de mieux soutenir les entreprises britanniques dans leur transition vers la neutralité carbone.

Prix de l'abonnement d'un an à *Impact Entreprises*, soit 22 lettres électroniques : 117 euros.

Adressez vos commandes d'abonnement à : CFIE, 19 rue des Trois Frères – 75018 Paris
